



## **AVIS PUBLIC**

### **Séance extraordinaire**

Est donné par le soussigné, François Pelletier, directeur général adjoint :

**QU'**une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité convoquée par la maire Louise Chamberland sera tenue à l'Édifice de la mairie situé au 7, rue Caron, le lundi 17<sup>e</sup> jour de juin 2024 à 19 h et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance
2. Dépôt de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Octroi d'un contrat pour des travaux d'électricité afin que les travaux préparatoires à la construction puissent être réalisés dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA)
5. Octroi d'un contrat pour le creusage des puits pour Michel Bouchard et Édith Gagnon
6. Octroi d'un contrat pour le remplacement du réseau d'aqueduc des Petites Côtes
7. Autorisation de signature de l'entente modifiant l'entente intermunicipale relative à la constitution de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest
8. Période de questions
9. Levée de l'assemblée

**DONNÉ À SAINT-PACÔME, CE 11<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE JUIN 2024.**

François Pelletier  
Directeur général adjoint

---

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

### **Séance extraordinaire**

Je, soussigné, François Pelletier, directeur général adjoint de la Municipalité de Saint-Pacôme, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public /**Séance extraordinaire** en affichant trois (3) copies aux endroits désignés par le Conseil entre 10 h et 16 h 30, le 11<sup>e</sup> jour du mois de juin 2024.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat ce 11<sup>e</sup> jour du mois de juin 2024.

François Pelletier  
Directeur général adjoint